

des fidèles du Diocèse des moyens de se rétablir. Aujourd'hui que Dieu les visite par un semblable accident, souffrirons nous, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, que cette Communauté périsse et que le Diocèse soit privé des avantages qu'elle lui a procurés jusqu'à ce jour? Non; l'idée que nous avons de la piété et de la charité de nos Diocésains, ne nous permet pas de croire qu'ils voudraient abandonner une œuvre aussi intéressante à la Religion et dont il n'est personne qui ne sache apprécier les avantages.

Nous sommes donc déciaés à inviter tout le Diocèse à concourir au rétablissement du Monastère incendié. Mais c'est particulièrement à vous, FIDÈLES du DIOCESE DES TROIS RIVIÈRES, que nous recommandons cette bonne œuvre, puisque c'est vous qui avez plus d'intérêt à la conservation de cette Communauté; puisque c'est principalement en votre faveur qu'elle a été originairement fondée; puisque vous en avez toujours recueilli les premiers fruits; puisque c'est, dans tout le District, la seule maison d'éducation pour vos filles et le seul Hôpital auquel vous puissiez adresser vos malades. La bonne volonté que plusieurs d'entre vous ont déjà témoignée et la charité compatissante avec laquelle les citoyens des Trois Rivières ont volé au secours des Religieuses tant au moment de l'incendie que dans les jours subséquens, nous donnent lieu de croire que nous ne serons pas frustrés dans l'espérance que nous concevons de leur prompt et entier rétablissement.

C'est pour en faciliter les moyens et afin que vos aumônes ne soient point partagées entre les Religieuses et le Monastère, mais appliquées toutes entières à son rétablissement, que nous avons résolu de les réunir pour un temps à celles de Québec, ne laissant auprès de leur mesure que le nombre précisément nécessaire pour maintenir l'existence de la Communauté et tenir une école d'externes, avec promesse de leur en adjoindre d'autres pour prendre soin des malades, aussitôt qu'il leur sera possible d'en recevoir, et sans même attendre le rétablissement de la maison.

Nous n'insistons pas, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, sur les motifs qui doivent animer votre zèle en faveur de la bonne œuvre que nous vous proposons. Nous nous en rapportons pleinement à la sagesse et à la charité industrielle de vos pasteurs qui doivent être convaincus, comme nous, de l'importance de la chose. C'est pourquoi nous les chargeons de publier notre présente Lettre Pastorale au Prône du premier Dimanche après la réception d'icelle et de prendre telles mesures qu'ils estimeront nécessaires pour la collection des aumônes que la piété vous suggéra de mettre entre leurs mains. Grains, denrées, argent, bois de sciage ou de charpente, pierre à chaux ou à bâtir, suivant la position respectivo des lieux et les moyens de chaque particulier, tout sera bien venu; tout sera reçu avec reconnaissance; tout vous sera rendu au centuple par celui qui a su apprécier les deux oboles de la veuve de l'Évangile, et qui a promis qu'un verre d'eau donné en son nom ne demeureroit pas sans récompense.

Les autres Districts de ce Diocèse ont les yeux ouverts sur vous comme sur les premiers intéressés dans le rétablissement du Monastère des Ursulines. Dès que nous serons informés que vous vous êtes mis en devoir d'y contribuer, nous les presserons d'unir leurs aumônes aux vôtres, et nous nous persuadons qu'ils tiendront à honneur de suivre le chemin que vous leur aurez trace.

*Donné à Québec, sous notre Seing, le Sceau du Diocèse et le contre-Seing de notre Secrétaire, le 9e Octobre, 1806.*

(L. F. S.)

F. J. O. Ev. de Québec.

*Par Menseigneur,*

J. B. KELLY, Diacre, Sec.